

**ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES
ET ARTS DE SAVOIE**

Vendredi 29 janvier 2016

Salle des délibérations du Conseil départemental de la Savoie

Discours de réception de M. Jean-Pierre Dubourgeat, *président de la société des Amis du Vieux Conflans*

**L'Hôpital-sous-Conflans aux derniers temps des Hospitaliers
de Saint-Jean de Jérusalem (XVI^e – XVII^e siècles)**

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre, Président du Conseil Départemental,

Mes Chers Confrères,

Mesdames, Messieurs,

Je suis extrêmement fier et heureux d'être reçu comme membre titulaire de l'Académie de Savoie, et je voudrais exprimer auprès de la compagnie, et de son Président, ma très grande reconnaissance et toute ma gratitude.

La première image de l'Académie que je garde inconsciemment c'est celle de l'Abbé Marius Hudry, secrétaire perpétuel de l'Académie de la Val d'Isère et Président des Amis du Vieux Conflans, à la fin des années 1970, cheminant dans les rues d'Albertville, avec béret et sacoche, en direction de la gare pour se rendre, en train, à Chambéry suivre ses séances.

C'est lui qui me fit élire dès le 15 octobre 1980 membre correspondant de l'Académie après une première participation à un congrès des sociétés savantes de Savoie, celui de Saint-Jean-de-Maurienne, en 1980, sur *Soldats et armées en Savoie* et avant une seconde intervention, en mars 1981, à un colloque qu'il animait sur *Quinze siècles de présence bénédictine en Savoie et dans les Pays de l'Ain* sous la direction de Louis Trenard.

Aussi, je voudrais tout particulièrement saluer, peut-être pêle-mêle mais avec affection, pour l'éveil et l'envie à la recherche qu'ils ont suscité, toute cette lignée d'Abbés

savants mais de terrain et de terroir, les Abbés Félix Bernard, François Gex, Marius Hudry, Roger Devos, Jean Prieur, sans oublier l'archiviste départemental de la Savoie, André Perret, longtemps secrétaire perpétuel de l'Académie ainsi que les professeurs Jean Nicolas et André Palluel Guillard. Et vous me permettrez d'y associer quelqu'un qui à mes yeux ne dépare aucunement dans ce tableau : le grand professeur Pierre Goubert qui, pourtant à la fin de sa carrière universitaire et de son immense œuvre historique, n'hésitait pas à réunir, dans un des petits cabinets de la Sorbonne, aux étages, quatre à cinq étudiants de licence d'histoire et à leur commenter lui-même de simples inventaires après décès du XVII^e siècle qui prenaient alors une dimension insoupçonnée et éblouissante.

C'est dans ce sillage et cette démarche de recherche locale mais inévitablement reliée étroitement à l'histoire globale que je voudrais vous inviter à vous pencher quelques instants sur ce parent pauvre de l'histoire d'Albertville : l'Hôpital-sous-Conflans.

C'est le roi Charles-Albert qui, par ses lettres-patentes du 19 décembre 1835, a réuni les deux villes de Conflans et l'Hôpital pour qu'elles forment ensemble, à partir du 1^{er} janvier 1936 « un nouveau corps de ville sous la dénomination d'ALBERTVILLE ». Conflans, la ville haute, dominant de 80 mètres la confluence de l'Arly et de l'Isère, trôna tout l'Ancien Régime sur son gradin de confluence taillé en promontoire, fière des avantages de sa route, de ses marchés et de son enceinte. L'Hôpital, en bas, dans la plaine alluviale, tête du pont sur l'Arly et modeste bourg rural végéta, confronté aux incessantes divagations et corrosions d'un torrent fougueux et indompté. Mais à partir du milieu du XVIII^e siècle, à la faveur de la sécurité croissante, de l'établissement d'une route carrossable dans la plaine de Conflans contournant la cité, de la maîtrise progressive des rivières jusqu'à l'endiguement général de 1829-41, de l'implantation des Salines royales en 1751 dans cette même plaine, de l'obtention d'un marché hebdomadaire et de trois foires annuelles en 1786, l'Hôpital, grâce aussi à une attitude politique marquée sous la Révolution, l'Empire et le « Buon governo », soutira peu à peu à sa rivale tous ses avantages jusqu'à la détrôner et finalement l'absorber.

Cette irrésistible "fortune" de l'Hôpital s'est accompagnée chez les habitants d'une non moins irrésistible volonté de changer, dès la restauration sarde, le nom de leur commune qu'ils supportaient de plus en plus mal. En 1814, est envoyé un placet au Roi Victor Emmanuel I^{er} pour solliciter l'honneur de s'appeler Saint Victor. En 1824, lors de la visite du roi Charles-Félix pour la pose de la première pierre de l'endiguement de l'Isère est faite une demande de fusion de l'Hôpital, Conflans et Saint Sigismond sous la dénomination de Charles-ville. Il va sans dire que Conflans s'y opposa.

Ce rejet du nom de l'Hôpital, dû plus à la connotation "hospice" du mot, a certainement contribué au désintérêt voir à "l'oubli" de l'Hôpital dans l'historiographie qui s'est focalisée sur Conflans -il est vrai ville d'une toute autre dimension ; rapport de la population d'au moins 1 à 4- puis sur Albertville. 1925, *Conflans une ville morte en Savoie* de Gabriel Pérouse, illustré par André Jacques ; 1932, *Conflans en Savoie* de Joseph Garin ; 1967, *Conflans en Savoie et son mandement du XII^e au XV^e siècle* de François Charles Uginet, thèse de l'Ecole des Chartes qui a valu à ce dernier le prix de la meilleure thèse de l'année, travail pionnier et de référence par l'étude minutieuse des comptes de châellenie qui a renouvelé en bien des points l'histoire de Conflans au Moyen-Age ; sans oublier en 1921, *Albertville étude de géographie urbaine* de François Gex qui pour la première fois fait la part belle à l'Hôpital. Sinon, l'Hôpital ne fera l'objet que de trois études spécifiques et ponctuelles parues

dans les Cahiers du Vieux Conflans à partir des années 1960, n° 55, 76 et 128 outre un dossier consistant sous forme de fiches pédagogiques publié par l'Abbé Marius Hudry en 1986 à l'occasion du 150^e anniversaire de la création d'Albertville. En 1999, un mémoire de maîtrise de l'Université de Lyon III sous la direction du professeur Bernard Demotz a été consacré par Cédric Lapostolle à *l'Hôpital-sous-Conflans au Moyen-Age*.

L'Hôpital sous Conflans doit son nom à un hôpital au sens de maison vouée à l'accueil, l'hébergement, le soutien aux pauvres et aux pèlerins créé par les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem à la fin du XII^e siècle. Le premier texte où il est cité est de 1219. Et comme le souligne l'historien Alain Demurger, le meilleur connaisseur des ordres religieux militaires, "pauvre" au XII^e siècle et encore après signifie faible et s'oppose moins à riche qu'à puissant.

Au milieu du XI^e siècle un hôpital avait été fondé par des marchands amalfitains à Jérusalem pour accueillir et héberger des pèlerins. La prise de Jérusalem à l'issue de la première croisade en 1099 et la fondation des Etats latins d'Orient accrurent le nombre des pèlerins visitant les lieux marqués par la vie et la mort du Christ ; cela entraîna aussi des besoins croissants, notamment militaires, pour assurer l'existence de ces Etats. L'Hôpital, placé sous la protection du pape et transformé en ordre religieux (Bulle du pape Pascal II du 15 février 1113 qui fonda l'ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem) joignit bientôt à ses activités charitables des activités militaires, à la suite de la fondation en 1120 et de la reconnaissance par l'Eglise au Concile de Troyes en 1129 d'un ordre spécifiquement consacré à cette tâche, l'ordre du Temple. L'histoire de l'Hôpital commence avant le Temple et continue longtemps après, à Rhodes et à Malte, et se poursuit de nos jours. Mais pour l'ordre de l'Hôpital cette fonction militaire n'est qu'une partie de ses activités, un ajout même à une fonction charitable et hospitalière qui constitue le fondement de son identité. Cette identité est restée fondamentalement attachée à cette fonction hospitalière originelle et à un édifice emblématique, l'hôpital ou grand hôpital, qui de Jérusalem à Malte, en passant par Acre et Rhodes, a marqué la présence de l'ordre.

Pendant deux siècles, l'Hôpital a exercé ses missions dans le cadre des Etats latins d'Orient et il a joué avec l'ordre du Temple, un rôle majeur dans leur défense. La grande forteresse du Crac des Chevaliers, aujourd'hui située en Syrie et admirablement conservée atteste toujours de l'importance des moyens que l'ordre pouvait consacrer à cette tâche. Notre confère Anselme Dimier alors à Scourmont après avoir été longtemps à Tamié lui a consacré des études notamment dans son livre *Les moines bâtisseurs : architecture et vie monastique* paru en 1965.

Les Latins perdirent Jérusalem en 1187 ; Acre évacuée la même année mais reconquise en 1191, devint la capitale d'un royaume de Jérusalem sans Jérusalem. L'histoire de l'Hôpital ne s'est pas arrêtée à la chute d'Acre en 1291 et à la disparition des Etats latins de Syrie-Palestine. Les Latins se sont alors repliés sur le royaume de Chypre. Les ordres militaires du Temple et de l'Hôpital aussi. Mais alors que les templiers connurent le sort tragique que l'on sait (ce dont profita l'Hôpital qui récupéra leurs biens) les hospitaliers réussirent une véritable reconversion en s'établissant sur l'île grecque de Rhodes en 1309-1310 et durent s'adapter à un nouveau champ de bataille, la mer, et à un contexte militaire différent, où les Turcs devinrent leurs principaux adversaires.

Contre toute attente, la perte de Rhodes en 1522 et le contexte méditerranéen du XVI^e siècle offrirent à l'ordre un second souffle. L'union politique et religieuse des rives chrétienne et musulmane, sous l'égide chacune d'un empire à vocation universelle (espagnol pour l'une, ottoman sur l'autre) réactiva brusquement en Méditerranée la frontière entre la chrétienté et l'Islam. Dans ce renouveau de guerre sainte, l'Ordre reprit toute sa place en prenant possession de Malte en 1530. Inféodé aux rois d'Espagne, repoussé contre son gré vers l'ouest du bassin maritime, où se cristallisait l'affrontement entre Espagnols et Barbaresques, il fut de tous les combats navals, de toutes les polices maritimes, de toutes les entreprises corsaires au service de la Monarchie Catholique comme en son nom propre, puisque la lutte contre l'Infidèle constituait le cinquième vœu des frères. Son investissement guerrier permanent en fit d'abord la cible des musulmans, qui l'attaquèrent frontalement par deux fois en 1551 et en 1565, avant d'en faire, par sa victoire en 1565, le rempart humain de la chrétienté, suzerain d'une île qui devint, par ses fortifications portuaires et sa capitale La Valette, l'incarnation de la frontière chrétienne.

L'ordre de l'Hôpital assura sa double mission hospitalière et militaire grâce au puissant réseau de maisons et de provinces qu'il constitua en Occident principalement en France, Italie et Espagne mais aussi Allemagne et Angleterre à partir des nombreuses donations qu'il avait reçues de la part des fidèles de toutes qualités mais initialement surtout des princes, évêques et des hauts vassaux.

Ces maisons se regroupèrent, plus ou moins rapidement, au niveau local, en commanderies composées d'une maison chef-lieu donnant son nom à la commanderie et de plusieurs maisons dépendantes appelées "membres". Au niveau régional les commanderies se groupèrent en prieurés. Et au début du XIV^e siècle, l'ordre éclata en sept nations ou "Langues", par ordre d'ancienneté : Provence, Auvergne, France, Italie, Espagne, Angleterre et Allemagne puis en huit en 1462 avec la division de la Langue d'Espagne en deux, celles de Castille et d'Aragon. Chaque Langue groupait plusieurs prieurés ainsi la Langue de France se partageait en trois prieurés : France, Limousin et Champagne, celle de Provence en deux : prieuré de Saint Gilles et de Toulouse et celle d'Auvergne n'en possédant qu'un seul du même nom. Avec l'héritage templier, les commanderies de l'ordre ont atteint le nombre de 700 environ.

Ainsi l'Hôpital-sous-Conflans était un "membre" de la Commanderie de Chambéry qui elle-même avec les deux autres commanderies savoyardes des Echelles et de Compesières (genevois) dépendaient du grand prieuré d'Auvergne qui constituait la Langue d'Auvergne. Cette langue couvrait 23 de nos départements actuels (de la Charente à la Savoie et de la Haute Saône à la Drôme) et une petite partie de la Suisse romande. Elle comptait 56 commanderies qui incluaient 717 "membres".

Ordre hiérarchisé et centralisé, l'Hôpital était dirigé par un maître ou grand-maître élu à vie par un couvent ou chapitre général qui l'assistait et le contrôlait. Le siège du gouvernement de l'ordre a toujours été hors d'Europe, en Terre Sainte d'abord jusqu'en 1291, puis à Chypre (1291-1309), Rhodes (1309-1522) et enfin à Malte à l'époque moderne (1530-1798).

Tout le fonctionnement de l'ordre reposait sur les relations suivies entre un front dépensier, la Terre Sainte et un arrière nourricier, l'Occident. Chaque commanderie était

tenu de verser annuellement, en nature ou en liquidités, à l'ordre, une partie statutairement définie de ses revenus appelée « responsions » par l'intermédiaire de son Prieuré chargé de l'acheminement.

L'Ordre de l'Hôpital est resté près de cinq siècles à l'Hôpital-sous-Conflans puisqu'il a cédé le "membre" aux Bernardines de Conflans en 1671. On mesure ainsi l'empreinte d'une telle institution sur le village. Qui plus est les richesses archivistiques de l'ordre sont considérables ; le fonds de la Langue d'Auvergne aux Archives départementales du Rhône (48 H) est exceptionnel. Et depuis plus d'une trentaine d'années, l'approche des ordres religieux-militaires a été largement renouvelée dans toutes les dimensions : religieuse, économique, sociale, politique, archéologique, architecturale ainsi qu'en témoigne l'ouvrage collectif paru en 2009 chez Fayard *Prier et combattre. Dictionnaire européen des ordres militaires au Moyen Age* sous la direction de Nicole Bériou et Philippe Josserand avec préface d'Anthony Luttrell et introduction historiographique d'Alain Demurger.

Mon propos sera donc après un bref rappel de la fondation et du développement de l'Hôpital-sous-Conflans au Moyen-âge de présenter à très grands traits, l'état de la ville et du "membre" au XVI^e et XVII^e siècles pour surtout lister les pistes de recherches nouvelles concernant notamment les rapports entre ordre et société et la problématique de réseaux.

A la différence du Temple d'Avalon à Villard-Benoît devenu Pontcharra-sur-Bréda qui sera, après la disparition de l'ordre du Temple au début du XIV^e siècle, également un "membre" de la commanderie hospitalière de Chambéry et dont le titre de fondation est du 30 janvier 1132, le premier connu du Temple en Isère, la fondation par les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem de leur maison de l'Hôpital-sous-Conflans ne donna lieu à aucun acte aujourd'hui connu. Pourtant les similitudes historiques et géographiques sont grandes.

Selon le *Cartulaire du Temple* par le marquis d'Albon, charte 43, « le 30 janvier 1132 Guiges, comte dauphin, avec l'approbation de son père Guiges, comte d'Albon..... donne à la milice du Temple de Salomon à Jérusalem et aux chevaliers défenseurs de la chrétienté ... le manse d'Otger, de Villard-Benoît, au territoire d'Avalon, la condamine de Villari Rainerio et la vigne de Villar Nery ». Il faut se rappeler que 15 jours plus tard, le 16 février 1132 le même guiges IV, comte dauphin était présent à la fondation de l'abbaye de Tamié sur l'initiative du Comte Amédée III de Savoie de faire appel aux Cisterciens par l'intermédiaire de Pierre I^{er} archevêque de Tarentaise, ancien abbé de La Ferté, premier évêque que l'ordre de Cîteaux donna à l'église, qui intéressa à cette fondation outre les religieux de Bonnevaux aussi bien le comte de Genève que les seigneurs des environs au premier chef les Chevron mais aussi les Clermont, Tournon, Conflans, Seytheney, d'Avalon et biens d'autres. N'oublions pas que, alors, les dauphins entretenaient de grandes relations avec les comtes de Genève et les seigneurs de Faucigny de même que les comtes de Savoie avaient des domaines en Grésivaudan jusqu'à Voiron et dans le Viennois.

Tamié est sur la grande route, de commerce et de pèlerinages, de Genève à Turin, et Genève à Grenoble et Arles de même que l'Hôpital-sous-Conflans au débouché du pont sur l'Arly sur celle de Milan à Vienne par le col du Petit Saint-Bernard et Avalon sur celle du Grésivaudan à Rome et la Terre Sainte par la Maurienne et le col du Mont Cenis.

L'Hôpital-sous-Conflans est mentionné pour la première fois le 31 mars 1219 dans une donation faite par Beatrice de Vienne, comtesse de Savoie, à la chartreuse de Vallon en

Faucigny : *actum fuit apud Conflans, in domo hospitalis de Jerusalem* ; frère Ponce en est alors le précepteur. Comme l'indique l'abbé Bernard, il convient de lire *apud Conflans* par « au mandement de Conflans » d'autant que l'acte stipule qu'il fut fait "dans la maison de l'Hôpital de Jérusalem" donc sur l'autre rive de l'Arly. On ignore encore de qui dépendait le territoire sur lequel les Hospitaliers édifièrent leur hôpital ; pour François Charles Uginet ce ne fut pas sur les terres du Comte de Savoie. Mais la donation initiale comportait également, comme à Avalon, un pré appelé de La Contamine et une vigne du vignoble de Pertuis ; condamine ou contaminate étant un terme de droit féodal désignant une réserve seigneuriale affranchie de charges.

Les donations au profit de l'hôpital ont dû être nombreuses et se poursuivirent dans le temps puisqu'à l'occasion des preuves de noblesse de Jean Louis de Beaufort, en 1575, frère d'Antoine de Beaufort baron de Montaille et seigneur d'Héry, certains témoins interrogés rappellent le testament de noble Guillaume de Beaufort en date de « l'an mille deux cent septante indiction treizième, le vingtième des ides du mois d'avril » par lequel ce dernier donnait au commandeur de la commanderie de Savoie "plusieurs biens rentes et servis allodiaux à l'hôpital de Conflans desquels biens le sieur commandeur en jouit encore".

Il est fort probable que tout au long du XIII^e siècle la maison de l'Hôpital-sous-Conflans constituée de bâtiments d'habitation et d'exploitation avec chapelle édifiés sur l'étroit plateau du Chaudan bien à l'abri des divagations de l'Arly, en face du pont –lequel pont établi presque à la sortie de la gorge de l'Arly entre l'abrupt de Pallud et l'avancée du replat de Venthon, à la hauteur de l'actuel hôtel Million, ne fut jamais en pierre et était donc périodiquement emporté- resta une commanderie à part entière. Cela est d'autant plus plausible que lui était rattachés deux établissements de l'ordre en Haut Valais, l'hôpital de Salquenen, Salgesch en allemand, localité germanophone la plus occidentale du Valais située en rive droite du Rhône en amont de Sierre et l'hospice du Simplon situé en contrebas du sommet du col dépendant de la maison de Salquenen.

Ainsi voit-on, en 1235, d'après un document des archives de l'abbaye de St Maurice, frère Guillaume de Chaumont, commandeur de la maison hospitalière de Conflans vendre la moitié d'une vigne appartenant à la maison du Simplon du consentement de Pierre de la Cluse, commandeur de l'hôpital de Salquenen et de Bernard, maître de l'hospice du Simplon qui plus est en présence d'Aymon de Germillie commandeur de l'hospice de Conflans. Quelles raisons expliquent ce rattachement très tôt ? même si le haut Val d'Arly amène dans le Faucigny qui par la haute vallée de l'Arve, fait pénétrer dans le Valais, antique chemin des Ceutrons.

Toujours est-il que lorsque l'Hôpital sous-Conflans deviendra simple membre de la commanderie de Chambéry, Salquenen et le Simplon deviendront à leur tour un membre de la commanderie de Chambéry et le resteront jusqu'à leur cession en 1655.

En 1287, la faible communauté d'habitants qui s'est aggloméré à la maison des Hospitaliers se sent bien impuissante à assurer sa survie et le contrat de garde qu'elle a avec le Comte de Savoie ne lui paraît pas suffisant. De son côté le jeune comte Amédée V se sent encerclé de toutes parts. Certes il contrôle soit directement soit par ses vassaux les châteaux d'Ugine, de Châteauvieux, de Tournon, de Montaille et de Miolans. Mais il est en guerre avec le comte du Genevois dont les limites sont toutes proches à Tamié, et Marlens, le

dauphin Humbert du Viennois et la belle mère de celui-ci Beatrice de Faucigny maîtresse du Beaufortain et qui tient le château de Flumet. A Conflans même la situation est complexe ; si le comte a un métral, membre de la branche cadette des Conflans, qui exerce juridiction sur la plus grande partie des habitants du bourg, les héritiers de la branche aînée, les Duingt, seigneur du castrum au-dessus de la ville, sont possessionnés dans le comté de Genève. Par ailleurs, l'Arly est un obstacle sérieux et celui qui tient le pont est maître de la plaine.

Dans ce contexte, Amédée V va accéder à la demande des habitants et par là même renforcer sa position sur le bourg de l'Hôpital en créant une "ville libre". Des textes du XIV-XI^e siècles parlent de Villefranche de l'Hôpital. Le 31 août 1287, cinq représentants des habitants de l'hôpital se rendaient à Moutiers avec le bailli et le juge de Savoie pour y conclure un accord qui fut ratifié à la Saint-Martin d'hiver suivante soit le 11 novembre de la même année par l'assemblée des habitants. François Charles Uginet, dans un fort article du *Vieux Conflans* de 1967 a situé, analysé et donné la traduction de cet accord que l'on peut considérer comme l'acte de fondation de l'Hôpital-sous-Conflans.

Le texte ne s'explique pas très clairement sur la portée exacte de l'expression "ville libre" et se contente de renvoyer au statut de la ville libre d'Ugine, malheureusement perdu mais qui est à dater de l'hiver 1255-1256. On sait que la ville libre est d'abord une aire délimitée que l'on nomme franchises : le fait de vivre à l'intérieur de ces franchises fait participer aux privilèges et obligations de la ville libre. Le texte s'étend surtout sur les obligations des habitants : toisé des maisons, leyde, droits de justice, revenus des deux moulins sur l'Arly, amendes, chevauchée ; le comte en contrepartie devant la garde de la ville qu'il fait assurer par un châtelain attitré : le châtelain de l'Hôpital. En 1319, lorsque le comte rachètera la métralie de Conflans, le châtelain de l'Hôpital disparaîtra et ne subsistera plus dès lors que le châtelain de Conflans. Jusqu'en 1330, les comptes de la châtelanie de Conflans traiteront à part les revenus de l'Hôpital mais ensuite ils seront confondus. A priori, il ne semble pas subsister de comptes de la châtelanie de l'Hôpital pour la période 1287-1319.

On ne peut pas qualifier cet accord de franchises car rien n'a été octroyé, les deux parties traitent sur un pied d'égalité : la communauté des habitants promet « de permettre, consentir et concéder audit seigneur comte que, quand il lui plaira, il fasse et constitue une ville libre au lieu susdit ». Et plus particulièrement pour notre propos, force est de constater avec François Charles Uginet que "les hommes rassemblés autour de l'établissement des Hospitaliers n'entrent dans aucune hiérarchie féodale : ils n'invoquent le consentement de personne, même pas du précepteur de l'hôpital, le frère André, qui n'est que témoin de la transaction". Autre précision intéressante apportée par ce texte, la distinction, déjà opérée, et plusieurs fois répétée dans le texte entre d'une part "l'hôpital de Jérusalem près de Conflans" et d'autre part "la ville située à côté de l'hôpital de Jérusalem. Des personnes sont dites « de l'hôpital » ou « habitant dudit lieu » tandis que d'autres sont dites « habitants de la ville située à côté de l'hôpital de Jérusalem ». La ratification de l'accord, « le mardi de la fête de saint Martin d'hiver » intervint "à côté de l'hôpital susdit, dans la susdite ville, devant la maison de..... » Quelqu'un est même dit « de la maison dudit hôpital et habitant de ladite ville ». Cela sous entend que "l'hôpital de Jérusalem" recouvre tout le plateau du Chaudan où les Hospitaliers ont installé leur maison avec dépendances, leur chapelle qui deviendra église paroissiale, le cimetière, et quelques maisons très proches et que "la ville située à côté de

l'hôpital de Jérusalem" englobe les quelques maisons qui se sont agglutinées dans la pente et au pied du Chaudan.

Encore au XIX^e siècle, la mémoire populaire gardait vivante cette distinction. Le chanoine Lépine, curé archiprêtre d'Albertville, en 1883, dans une communication au congrès des Sociétés Savantes de Savoie, qui se tenait dans la ville, intitulée "*Albertville avant qu'elle eut ce nom*" rapportait « qu'une personne morte en 1876, à l'âge de 86 ans, m'a souvent répété que dans son jeune âge on appelait Jérusalem le plateau sur lequel existe encore l'ancienne église, ainsi que les maisons adjacentes et Villefranche la bourgade bâtie au pied du monticule ». En témoigne encore aujourd'hui le chemin dénommé "Montée de Jérusalem" qui a toujours relié la grande Rue de l'Hôpital, de nos jours rue Joseph Mugnier, à l'aplomb de l'ancienne église, par un tracé abrupt au plateau de Jérusalem.

Le terme de ville utilisé dans l'accord de 1287 ne doit pas faire illusion. A cet égard, la conclusion de François Charles Uginet est sans appel : « c'est à cet accord que l'Hôpital dut sa survie, car ce n'est pas autrement que l'on peut désigner l'existence de ce hameau jusqu'à la fin du moyen-âge ». Des 18 noms d'hommes énoncés en 1287 dont on peut penser qu'ils étaient tous habitants de l'Hôpital et chefs de feu, les comptes de subsides, après un pic à 27 feux en 1335 et un effondrement à 10 feux en 1404 viennent confirmer que le nombre de feux stables ne dépassa pas 17 jusqu'en 1449 soit une population inférieure à la centaine d'âmes.

Quant à la maison de l'Hôpital-sous-Conflans des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dits de Rhodes en cette fin de moyen-âge elle est un des neuf "membres" de la commanderie de Chambéry. La structuration définitive de la commanderie a dû se réaliser progressivement dans le premier tiers du XIV^e siècle après la dévolution des maisons templières. L'abbé Félix Bernard, dans ses analyses des comptes de la châtelainie de Montmélian, rappelle que le châtelain de Montmélian, bailli de Savoie, fait dans l'été 1308, 34 livres de dépenses pour séquestrer "les maisons du Temple de Chambéry, de Saint-Michel-de-Maurienne et de Chamousset, pour arrêter et garder pendant quinze semaines et plus quelques templiers desdites maisons". Ces indications sont très précieuses pour tenter de démêler les origines templières ou hospitalières des maisons; Mais "l'ossature templière" de la commanderie à Chambéry était encore plus marquée. Sur les dix maisons de la commanderie de Chambéry, au moins six sont d'origine templière : Chambéry (origine mixte : les deux ordres étant présents), Saint Michel de Maurienne (1181), le Thouvet non pas en Isère mais à Sainte-Hélène-du-Lac où il subsiste le portail roman monumental de la chapelle Saint-Jean-Baptiste, certes muré et amputé, mais avec arc trilobé dans un tympan en plein cintre que notre confrère Edmond Brocard a étudié dans son livre "*Savoie, Haute-Savoie romanes*", Accoyeu dans le Bugey à proximité de Belley (1142), La croix d'Aiguebelle, Allevard Pontcharra (Temple d'Avalon). Les quatre autres sont d'origine hospitalière : L'Hôpital-sous-Conflans, Le Mésage dans l'Isère, vallée de la Romanche comme de Notre-Dame-de-Mésage où il subsiste la magnifique chapelle Saint-Firmin, un des plus exceptionnels monuments du Dauphiné de la seconde moitié du XII^e siècle, Salquenen et le Simplon dans le Haut-Valais et Saint-Jean de Romeran dans le Val d'Aoste.

Au début du XVI^e siècle, l'Etat de Savoie s'étire du lac de Neuchatel à Nice et des portes de Lyon à Verceil, à l'entrée du duché de Milan. A cheval sur les Alpes, il présente un intérêt stratégique évident qui fait de son duc le « portier des Alpes », position qui va placer

cet état féodal et disparate au cœur des guerres d'Italie et au centre de la rivalité entre François I^{er} et Charles Quint. Charles III, duc de Savoie depuis 1504 est l'oncle du premier par sa sœur Louise de Savoie et le beau frère du second par sa femme Béatrice de Portugal. En 1519, Charles I^{er} d'Espagne est élu Empereur du Saint Empire romain germanique sous le nom de Charles V dit Charles Quint. En 1520, Selim I^{er}, sultan ottoman, meurt laissant le trône à son fils, Soliman dit le Magnifique qui immédiatement repris le combat contre Rhodes. Le siège dura de juillet 1521 à la fin de l'année. Les hospitaliers finirent par capituler.

Cinquante navires, chargés des survivants et de quelques milliers de Rhodiens transportant avec eux leurs avoirs, leurs armes et les reliques de l'ordre quittèrent Rhodes avec les honneurs. S'ensuivirent sept ans d'errance en Méditerranée, l'ordre étant réduit à sa flotte qui faisait escale là où l'on voulait bien l'accueillir : Messine, Civitavecchia, Villefranche et Nice chez le Duc de Savoie. L'ordre y resta de novembre 1527 à son départ pour Malte à l'été 1529. Ce qui valut à Chambéry le 19 octobre 1528, la présence du grand maître de l'ordre, Philippe de Villiers l'Isle-Adam et d'une suite de trente Hospitaliers lors de la cérémonie de baptême d'Emmanuel-Philibert.

A la fin de son long règne, Soliman le Magnifique rendit aux hospitaliers –sans doute bien malgré lui- un fier service en venant, quarante trois ans après les avoir chassés de Rhodes les assiéger à Malte. Les hospitaliers tinrent bon et c'est leur résistance qui obligea les Ottomans à lâcher prise le 12 septembre 1565. Le prestige de l'ordre fut rétabli d'un coup. Dans la foulée, les quelques galères de l'ordre prirent part à la Sainte Ligue qui détruisit en grande partie la flotte turque à Lépante en 1571.

Ces événements eurent un fort retentissement en Europe et l'on peut constater dans les comptes du grand prieuré d'Auvergne les traces de mobilisation de nombreux nobles savoisiens dont un fort noyau de la vallée de Miolans et des environs de Conflans, l'Hôpital que l'on retrouvera à la tête de la commanderie de Chambéry au tournant du siècle (1580-1620). Ainsi les comptes 1577-1578, 1578-1579 et 1579-1581 font apparaître au chapitre "Passages" les noms d'Emmanuel de Lucinge, Amed de Viry, François de Veigié dit de Lespigny, Prosper Millet, Claude Amed de Menthon, Pont de Beaumont dit Carra, Antoine de Riddes, Claude de Loches, Bérard de Loches, François de la Forest, Jehan de Riddes, Claude de Verbos.....

C'est tout l'intérêt, dans le considérable fonds de l'ordre de Malte des Archives départementales du Rhône, d'élargir le champ des investigations au delà des « Visites prieurales », ces inspections plus ou moins régulières des commanderies de 1614 à la fin du XVIII^e siècle qui restent fondamentales et dont notre confrère Joannès Chetail a été un grand utilisateur principalement pour les pays de Savoie et de l'Ain au XVIII^e siècle, pour investir outre les « preuves de noblesse » et les « actes capitulaires » la « comptabilité : comptes et pièces justificatives » qui en est une très forte et riche section.

Le droit de passage marque la demande d'admission dans l'ordre pour être reçu chevalier. A l'origine il correspondait au prix de la traversée vers la Terre Sainte. Le prix de cette taxe était élevé (150 écus à cette période) et non récupérable quelle que fut l'issue de la demande.

A l'origine, est frère de l'ordre de l'Hôpital celui qui a fait profession dans l'ordre en prononçant les vœux religieux et s'est engagé au service de Dieu pour la vie. De ce groupe

d'abord indistinct émergeront les trois catégories bien connues de frère prêtre, frère chevalier et frère sergent. A partir du XIV^e siècle, l'ordre est entré dans un processus d'aristocratisation qui n'existait pas à ses origines rappelle Alain Demurger.

Au XVI^e siècle, pour devenir chevalier de Malte il fallait faire ses preuves de noblesse (116 ans voire huit quartiers de noblesse). Ainsi Balthazard de Lescheraine se présenta le 1^{er} juin 1607 devant le chapitre provincial de Lyon à cette fin. Les preuves sont d'abord littérales c'est-à-dire tirées de titres écrits puis testimoniales c'est-à-dire recueillies par des commissaires désignés. Par commission du 2 juin 1575 Laurent de Veigié de l'Epigny, originaire de Montailleux, commandeur de la commanderie de Chambéry depuis le début des années 1570 est désigné pour « enquêtes et preuves » concernant Jean Louis de Beaufort. Laurent de Veigié restera commandeur de la commanderie de Chambéry pendant plus de vingt ans jusqu'à sa mort en 1595 car les comptes 1596-97 signalent les revenus prélevés par l'ordre lors du décès d'un commandeur appelés le mortuaire et le vacant. Par le mortuaire l'ordre prélevait le revenu de la commanderie depuis le décès jusqu'au premier jour de mai suivant. Le vacant permettait à l'ordre de conserver le revenu de la commanderie pendant l'année suivante. Je ne résiste pas, au moment où le musée Unterlinden de Colmar vient de rouvrir ses portes après trois ans de travaux, au plaisir de vous rappeler que Laurent de Veigié était le petit neveu de Jean d'Orlier, prieur du couvent des Antonins d'Issenheim, commanditaire du fameux retable peint par Mathias Grünewald et immortalisé dans la statuette au pied de St Antoine.

Une fois ses preuves approuvées, le novice était admis dans l'ordre mais il n'en était pas pour autant membre à part entière, il lui faudra « prendre l'habit ». Il va donc être mis à l'épreuve. Il devra tout d'abord passer une année entière à Malte. Année pendant laquelle il aura le gîte, le couvert et la solde, en contrepartie il sera astreint au service en garnison et à l'hôpital.

Après cette année probatoire le novice se devait "de faire ses caravanes". Celles-ci étaient des campagnes maritimes contre les ottomans et les barbaresques en principe d'une durée de six mois ; elles étaient la plupart du temps au nombre de 3 ou 4, soit un an et demi à deux ans. Il ne pouvait s'y dérober, s'il voulait obtenir de l'avancement plus tard. Balthazard de Lescheraines toujours lui, n'hésitera pas en 1623 à saisir le Pape Urbain VIII pour que ce dernier adresse un bref au grand maître de l'ordre pour qu'il ne soit pas entravé dans sa carrière bien « qu'il n'ait pas fait ou achevé les caravanes comme il est ordonné » (Bref du 23 décembre 1623).

Après avoir effectué ses caravanes, le novice prononçait ses vœux. Cet acte faisait de lui un chevalier profès de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Ainsi Balthazard de Lescheraines fit profession à La Valette le 6 novembre 1608 entre les mains du grand maître frère Alof de Wignacourt. Année où le chevalier de Grâce (par bulle du grand maître) Michelangelo Merisi dit Caravage venait de réaliser son chef d'œuvre "*La décapitation de Saint Jean Baptiste*".

Ces digressions qui peuvent paraître nous emmener loin de l'Hôpital-sous-Conflans veulent souligner toute cette problématique de réseau permanent entre le front méditerranéen (Malte) et l'arrière nourricier (les commanderies) ; l'ordre de L'Hôpital ne se

concevant pas l'un sans l'autre. Antoine de Riddes des seigneurs de Cornillon et de Marthod, frère de l'Abbé de Tamié, commandeur de la commanderie de Chambéry pendant près de 15 ans est mort à Malte le 8 octobre 1619. L'expression la plus caractérisée de cette mobilité incessante des hommes et des biens réside dans la hauteur des responsions que chaque commanderie est tenu de verser à l'ordre, à Malte, fixée depuis 1543 au tiers de ses revenus.

Ainsi au milieu du XVII^e siècle, l'Hôpital-sous-Conflans est un bourg qui a bénéficié de l'élan démographique du XVI^e siècle -86 feux soit plus de 300 habitants en 1561- et s'est étendu au pied du Chaudan en face du pont. Un cadastre a été confectionné en 1644. Le « membre » consistant en l'église paroissiale dont le curé est religieux de l'ordre, pré, terre, vigne, cens, rentes avec sanctuaires annexe de Bonnessine à Queige, nous est très précisément connu par la visite d'octobre 1641 des commissaires de l'ordre dont la relation a été rapportée par Gabriel Pérouse dès 1915 dans ses *Inventaires des archives anciennes des anciennes communes de Conflans et de l'Hôpital*. Mais par delà la simple étude descriptive il est apparu plus prometteur de mettre en avant les approches dynamiques récentes en termes de réseaux, mobilité, transferts, liens avec la société, méthode prosopographique.

Ce n'est pas le moindre paradoxe de l'Hôpital-sous-Conflans d'avoir voulu fuir son nom alors que par l'origine qu'il traduit d'appartenance à l'ordre il est source d'un très grand potentiel de connaissances sur son histoire. Je ne peux donc qu'engager les albertvillois et plus généralement les chercheurs à investir pleinement les immenses richesses archivistiques de l'ordre.

Jean-Pierre Dubourgeat